

AUDIOCONFERENCES DE LA CFTC DEFENSE AVEC LA MINISTRE DES ARMEES ET AVEC LE DRH-MD

BILATERALE AVEC FLORENCE PARLY, MINISTRE DES ARMEES - JEUDI 19 MARS 2020

Participants pour l'administration : Mme Florence PARLY, Ministre des Armées

Participants pour la CFTC Défense : Patrick PRADIER, Président Fédéral et Didier LENFANT, Secrétaire Général.

I - POINT SUR LA CATEGORIE ACTIVE DES SOIGNANTS DES ARMEES

La ministre est parfaitement au courant de cette situation mais ne connaît pas toutes les modalités d'application, nous lui rappelons que la CFTC a obtenu l'application de la catégorie active pour les soignants de l'INI d'où tout est parti. La bonification dite du dixième (trimestres supplémentaires) n'est toujours pas appliquée aux soignants contrairement aux agents de la FPH.

La ministre nous indique également que le Président de la République met en attente la réforme des retraites et celle liée à l'assurance chômage pendant l'épidémie liée au Covid-19. Cette suspension est déjà programmée pour 3 mois. Nous lui précisons que le futur système universel des retraites (SUR) remet en cause les catégories actives et par conséquent la possibilité des soignants de partir à 57 ans. Le compte pénibilité pour les soignants de la défense ne compensera pas ce droit acquis. Nous lui rappelons que la CFTC Défense a écrit au Président de la République pour une prise en considération des conditions de travail des soignants des armées. La ministre nous indique que cette question est sur la table en sujet interministériel et qu'une fois la crise passée des demandes d'évolutions favorables pour ces agents seront demandées. Sujet que nous allons continuer à suivre de très près.

II – PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE

La ministre souhaite nous informer que les industriels de défense ont été contactés afin que le plan de continuité d'activité (PCA) soit pleinement en action, notamment dans le matériel.

Patrick PRADIER lui précise la problématique des bases de soutien du matériel (BSMAT), notamment la 13^{ème} de Clermont-Ferrand mais pas seulement, qui vont bientôt être en pénurie de personnels civils par suite de nombreux départs à la retraite.

La ministre en prend bonne note.

III – POINT SUR LE TELETRAVAIL

La CFTC Défense précise que ces modalités de travail étaient prévues avant la crise sanitaire que la France traverse, mais que nous avons constaté un manque de moyens et de volonté de certains employeurs pour mettre en place le télétravail.

Les demandes de télétravail pour les personnels qui le peuvent et le souhaitent ont été encouragées par la DRHMD, mais au final elles sont rarement acceptées, souvent au motif que la DIRISI n'a pas les moyens de les mettre en œuvre. Nous lui faisons aussi remonter le fait que les réseaux pour l'accès à distance sont saturés et que c'est donc très compliqué de travailler pour ceux qui sont en situation de télétravail.

La ministre nous répond qu'elle est au courant de ces problèmes, que des directives sont données dès maintenant et à l'avenir pour que la DIRISI et les employeurs montent le taux d'utilisation du télétravail de façon très significative.

IV – POINT SUR LES TCT et ICT

La CFTC Défense souhaite une clarification des parcours professionnels des ICT avec notamment les possibilités élargies de changement de positions, via des AP plus conséquentes. Nous lui précisons qu'une pétition sur ce sujet, signée par de très nombreux ICT lui sera adressée.

Madame PARLY nous informe que ce sujet est connu à son niveau et qu'elle a demandé un rapport au Contrôle Général des Armées sur cette question. Dès que les conclusions seront finalisées, nous serons informés via la DRH MD et la DGA des mesures retenues.

Après des échanges fournis, la Ministre nous indique qu'elle va intervenir auprès de la DRH-MD concernant les différentes questions pour lesquelles nous l'avons interpellée.

Madame PARLY nous informe qu'une commission centrale de prévention se tient ce jour afin de répondre aux différentes problématiques de suivi des précautions sanitaires.

La Ministre nous demande d'informer au maximum tous nos mandants et personnels civils, de la nécessité de respecter les directives concernant l'organisation du travail ou du télétravail quand cela est possible. L'ensemble de ces mesures sont prises dans le cadre du plan de continuité de l'activité (PCA) qui est nécessaire au maintien des missions de nos forces.

ENTRETIEN TELEPHONIQUE DU PRESIDENT FEDERAL AVEC LE DRH-MD **LE VICE AMIRAL D'ESCADRE HELLO - MARDI 31 MARS 2020**

Le DRH-MD propose de faire un point sur la situation de cette crise que traverse notre pays, plus particulièrement au ministère des Armées. Il précise les mesures qui sont en train de se mettre en place :

1. La commande de 10000 clés « TOKEN » pour pallier la pénurie et permettre plus de télétravail.
2. Le maintien des AMR qui ne seront normalement pas retardées, en privilégiant une procédure de dématérialisation.
3. La création d'un système de communication immédiate dénommé « WHALLER » qui sera du type « WHASTAPP ».
4. La mise en ligne de plusieurs mesures et documents relatifs au Covid-19 qui sont disponibles sur SGA Connect (réseau Intradef).
5. Des mesures prises pour éviter des retards sur la paye.
6. L'imputabilité au service suite à l'épidémie du virus qui ne pourra pas être établie en l'absence de lien « maladie-travail ».
7. La CFTC Défense avait signalé la quasi absence de moyens de protections pour les gardiens veilleurs, le DRH MD nous annonce une livraison importante de ces moyens de protection pour l'ensemble des agents qui en ont un réel besoin.
8. Les délais de report du Système Universel de Retraite ne sont pas encore connus (Madame PARLY nous a indiqué 3 mois de report pour commencer). Le DRH-MD évoque la difficulté de mettre en place cette réforme par suite de cette pandémie touchant vraiment tous les niveaux.

La CFTC Défense souligne que ces mesures vont dans le bon sens et qu'il ne faudra pas stopper cet élan après la fin de cette épidémie.



La CFTC se tient à votre disposition.

**N'hésitez pas à vous rapprocher de votre délégué
CFTC de proximité ou à nous joindre par mél
cftcdefense@gmail.com**